

Réf: Dossier 260454

Avis de constitution

SOCIETE « BKCS »

Siège BINGERVILLE, PARIS VILLAGE, LOT 90, Lot 90,
Ilot NB

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BKCS »

Objet : Construction; bâtiment ; travaux publics;
location d'équipements, d'engins et de véhicules;
informatique;

télécommunication: communication .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE, PARIS VILLAGE, LOT 90, Lot 90,
Ilot NB

Dirigeant(s) M BROU KOFFI SIMEON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11754 du 25/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76416/GTCA/RC/2023 du 25/10/2023

